

2020-05-83

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Le conseil de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague siège en séance ordinaire ce 5 mai 2020 par voie de téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Claude Roy
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Le siège numéro 3 est vacant.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Les membres présents forment le quorum. Assiste également à la séance, par voie téléphonique, Vicky Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT que le 26 avril 2020, la ministre de la Santé et des Services sociaux a pris un arrêté ministériel qui vient modifier les règles sur la tenue des séances et de toute autre réunion au sein des organisations municipales

QUE toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

QUE lorsqu'un vote secret est requis, celui-ci puisse être tenu par tout moyen de communication convenu par toutes les personnes ayant droit de vote ou, à défaut, par tout moyen permettant, à la fois, de recueillir les votes de façon à ce qu'ils puissent être vérifiés subséquentment et de préserver le caractère secret du vote;

QUE le dixième alinéa du dispositif de l'arrêté numéro 2020-004 du 15 mars 2020, portant sur les séances tenues par tout conseil et par tout conseil exécutif ou administratif d'une municipalité, d'une communauté métropolitaine, d'une société de transport en commun ou d'une régie intermunicipale, soit abrogé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Giguère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉE

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2020-05-84

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 avril 2020
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Comptes du mois
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau des correspondances
 - 5.1.1 - Don de fleurs
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
 - 7.1 - Présentation des états financiers comparatifs semestriels
 - 7.2 - Rapport de la mairesse
 - 7.3 - Adoption règlement #96-2020 concernant les animaux
 - 7.4 - Adoption règlement 97-2020 - Taxation 2020
 - 7.5 - Ajout d'une caméra de surveillance
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie
 - 9.2 - Signature de l'entente de services aux sinistrés - La Croix-Rouge
- 10 - VOIRIE
 - 10.1 - Rapport de voirie
- 11 - LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 - Animatrices camp de jour
 - 11.2 - Formation sur les troubles d'apprentissage
 - 11.3 - Formation Saveur
- 12 - DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Convention dépanneur avec la municipalité
- 13 - URBANISME
 - 13.1 - Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 14.1 - Éco centre
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-05-85

3.1 - Séance ordinaire du 7 avril 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2020-05-86

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes du mois d'avril 2020 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes:	29 154.38\$
Salaires:	14 232.23\$
Total:	43 386.61\$

ADOPTÉE

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

2020-05-87

5.1.1 - Don de fleurs

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'offrir 2 jardinières pour mettre de chaque côté du monument du centenaire sur le terrain de l'église.

ADOPTÉE

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

7 - ADMINISTRATION

2020-05-88

7.1 - Présentation des états financiers comparatifs semestriels

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter les états financiers comparatifs au 30 avril 2020 tels que présentés.

ADOPTÉE

2020-05-89

7.2 - Rapport de la mairesse

Présentation du rapport de la mairesse de l'année financière 2019.

2020-05-90

7.3 - Adoption règlement #96-2020 concernant les animaux

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le règlement 96-2020 concernant les animaux tel que rédigé.

ADOPTÉE

2020-05-91

7.4 - Adoption règlement 97-2020 - Taxation 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le règlement 97-2020 sur la taxation 2020 aux fins de modifier l'article 6 - taux d'intrêt, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2020-05-92

7.5 - Ajout d'une caméra de surveillance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission d'Alarme Pro-Tech pour l'installation d'une caméra de surveillance sur le terrain des loisirs au prix de 2868.63\$ taxes et installation incluses.

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

2020-05-93

9.2 - Signature de l'entente de services aux sinistrés - La Croix-Rouge

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour les 3 prochaines années, telle que rédigée;

De payer la contribution annuelle de 170\$;

D'autoriser mesdames Lucie Gagnon et Vicky Giguère à signer l'entente.

ADOPTÉE

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport de voirie

Le balayage mécanisé des rues devrait être fait d'ici le 20 mai 2020.

11 - LOISIRS ET CULTURE

2020-05-94

11.1 - Animatrices camp de jour

Madame Nancy Dumas dénonce son intérêt sur le sujet et s'abstient de prendre part aux discussions et aux votes sur ce point et les deux points suivants à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET VOTANTS

D'engager Mireille Bélanger, Christina Gagnon et Maude Roy à titre d'animatrices pour le camp de jour St-Louis et Ste-Rose de l'été 2020.

ADOPTÉE

2020-05-95

11.2 - Formation sur les troubles d'apprentissage

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET VOTANTS

D'inscrire les 3 animatrices du camp de jour 2020 à la formation en ligne sur les troubles d'apprentissage et troubles associés au coût de 40\$ par participant.

De voir à ce qu'elles aient tout l'équipement nécessaire aux formations en ligne.

ADOPTÉE

2020-05-96

11.3 - Formation Saveur

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET VOTANTS

D'inscrire les 3 animatrices du camp de jour 2020 à la formation Saveur donnée en ligne par l'URLS Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE

12 - DÉVELOPPEMENT

2020-05-97

12.1 - Convention dépanneur avec la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter de payer les honoraires de 3 700\$ plus taxes à Cain Lamarre, avocats, pour la rédaction de la convention entre le dépanneur, Accommodation St-Louis et la municipalité.

Ces frais seront remboursés par ledit dépanneur dès qu'il en aura la capacité.

ADOPTÉE

13 - URBANISME

2020-05-98

13.1 - Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer comme membres du comité consultatif d'urbanisme :

Monsieur René Nadeau, citoyen résident

Monsieur David Bradley, citoyen résident

Monsieur Bernard Giguère, conseiller

Monsieur Sylvain Gilbert, conseiller

Madame Vicky Giguère, secrétaire municipale

et l'inspecteur municipal et en bâtiment de la MRC des Etchemins

ADOPTÉE

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

2020-05-99

14.1 - Éco centre

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la tenue d'un "Éco centre" le 23 mai prochain.

ADOPTÉE

15 - VARIA

Aucun sujet

2020-05-100

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée à 19h27.

ADOPTÉE

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse